

**PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE
DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DE
L'ACTION COMMUNAUTAIRE : UNE CONTRIBUTION
ESSENTIELLE À L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ
ET AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU QUÉBEC**

14 décembre 2001



PRÉAMBULE

Le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA) a un rôle conseil auprès du gouvernement, de la ministre responsable de l'action communautaire, ainsi qu'auprès des ministères et organismes gouvernementaux. Il a pour mandat de favoriser la concertation des partenaires impliqués afin de rechercher une meilleure complémentarité des mesures de soutien financier au sein de l'appareil gouvernemental.

De plus, il a la responsabilité de coordonner la mise en œuvre des orientations de la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire et de coordonner l'ensemble des travaux exigeant la participation des ministères et organismes gouvernementaux.

Pour réaliser cette mise en œuvre, il devra travailler en étroite collaboration avec le Comité interministériel de l'action communautaire afin d'assurer le respect des orientations gouvernementales de la présente politique, notamment : conduire les travaux permettant d'accentuer la cohésion administrative; simplifier les modalités afférentes à l'attribution du soutien financier aux organismes communautaires; et traiter les questions portant sur la reddition de comptes, l'évaluation des résultats, la transparence de l'intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires, le traitement des plaintes, la formation et le perfectionnement des ressources humaines et l'accès aux avantages sociaux.

De plus, le SACA devra travailler en étroite collaboration avec le milieu communautaire, représenté par une table de concertation et le Comité aviseur de l'action communautaire autonome.

Les travaux de mise en œuvre entraînent la planification d'un échéancier très serré. Les activités à réaliser au cours de l'année financière 2001-2002 sont particulièrement nombreuses et importantes pour que la politique puisse être implantée de façon opérationnelle durant l'année financière 2002-2003.

Le calendrier de réalisation ci-joint présente les grandes étapes de mise en œuvre de la politique, de son adoption (automne 2001) jusqu'à l'évaluation de sa mise en œuvre (premier semestre de 2005).

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

ANNÉES FINANCIÈRES	TRAVAUX	CALENDRIER DE RÉALISATION
2001-2002	<p>Politique de reconnaissance et de soutien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption par le gouvernement de la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. • Élaboration d'un plan de communication global. • Diffusion par le SACA de la politique dans les différents milieux concernés (gouvernement, institutions, organismes communautaires, universités, organismes philanthropiques, médias et population en général). • Début d'application de la période de transition de 3 ans par les ministères et organismes gouvernementaux des trois modes de soutien financiers destinés aux organismes communautaires. • Mise sur pied d'une table de concertation où seront conviés des représentants de l'ensemble des secteurs du milieu communautaire. <p>Fonds d'aide à l'action communautaire autonome</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration, en collaboration avec le Comité interministériel sur l'action communautaire et les représentants du Comité aviseur, des programmes du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome : <ul style="list-style-type: none"> • Défense collective des droits • Organismes ou regroupements non couverts par les programmes des ministères et organismes gouvernementaux • Soutien au développement de l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Juillet 2001 • Été 2001 • Septembre 2001 • Septembre 2001 • Janvier 2002 • Décembre 2001

ANNÉES FINANCIÈRES	TRAVAUX	CALENDRIER DE RÉALISATION
	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un processus de traitement des plaintes visant à rendre plus transparentes les relations entre les organismes communautaires soutenus par les programmes du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome au SACA. 	<ul style="list-style-type: none"> Décembre 2001
2001-2002 (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des impacts du transfert d'organismes communautaires de divers ministères et organismes gouvernementaux vers le SACA : nombre (mise à jour des organismes communautaires concernés et des organismes communautaires actuellement sans port d'attache dans l'appareil gouvernemental), modalités et échéancier. Analyse des impacts du transfert d'organismes communautaires du SACA vers les divers ministères et organismes gouvernementaux: nombre (mise à jour des organismes communautaires concernés et des organismes communautaires actuellement sans port d'attache dans l'appareil gouvernemental), modalités et échéancier. Diffusion des nouveaux formulaires et programmes du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome au SACA. Élaboration par le SACA d'une stratégie de communication et de gestion des changements requis dans le cadre du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome. <p>Comité interministériel sur l'action communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied du Comité interministériel sur l'action communautaire avec les ministères et organismes gouvernementaux concernés, en vue d'élargir la mission horizontale du SACA en matière d'action communautaire. Tenue de sessions de travail avec le Comité interministériel sur l'action communautaire portant sur les différentes orientations retenues dans la politique : modes de soutien financier, harmonisation des pratiques administratives, reddition de comptes et autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Janvier 2002 Janvier 2002 Mars 2002 Février 2002 Septembre 2001 Septembre 2001

ANNÉES FINANCIÈRES	TRAVAUX	CALENDRIER DE RÉALISATION
	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un programme de recherche et d'innovation en collaboration du MRST. • Élaboration par les ministères et organismes gouvernementaux visés d'un plan d'action pour la mise en place de la politique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décembre 2001 • Février 2002
2001-2002 (suite)	<p>Comité aviseur de l'action communautaire autonome</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une proposition au Comité aviseur concernant les modalités de travail avec le SACA et la liaison avec le Comité interministériel sur l'action communautaire. • Tenue de sessions de travail avec les représentants du Comité aviseur. • Selon la réponse à la proposition de travail, rencontres d'information avec l'ensemble du Comité aviseur. <p>Mission horizontale du SACA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception et mise en œuvre par le SACA des moyens pour faciliter l'accès à l'information sur les fonds attribués aux organismes communautaires. • Tenue d'une première rencontre entre le Comité interministériel sur l'action communautaire et les représentants du Comité aviseur visant à assurer une implantation harmonieuse de la politique. • Élaboration par le SACA d'un plan de recherche et de développement de l'information permettant de mieux connaître la situation de l'action communautaire au Québec, au Canada et au niveau international. • Travaux relatifs à l'octroi du financement selon les modes prévus par la politique dans chacun des ministères et organismes gouvernementaux concernés : 	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2001 • Selon ce qui aura été convenu • Automne 2001 • Mars 2002 • Janvier 2002 • Décembre 2001 • Automne 2001

ANNÉES FINANCIÈRES	TRAVAUX	CALENDRIER DE RÉALISATION
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier en appui à la mission globale • Entente de service • Soutien financier à de projets ponctuels • Élaboration et diffusion de balises nationales auprès des ministères visés facilitant la mise en œuvre de la politique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2002
2002-2003	<p>Politique de reconnaissance et de soutien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt par le SACA d'un plan d'action gouvernemental regroupant l'ensemble des plans d'action des ministères et organismes gouvernementaux concernés. • Suivi des dossiers entrepris en 2001-2002 : recherche, cueillette et diffusion d'informations, transfert d'organismes communautaires et poursuite des divers travaux en collaboration avec le Comité interministériel et le Comité aviseur. • Rencontre de la table de concertation <p>Fonds d'aide à l'action communautaire autonome</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée en vigueur des nouveaux programmes du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome du SACA. • Début des transferts d'organismes communautaires en provenance de différents ministères et organismes gouvernementaux vers le SACA. • Débuts des transferts d'organismes communautaires en provenance du SACA vers les différents ministères et organismes gouvernementaux. <p>Comité interministériel sur l'action communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des plans d'action des ministères et organismes gouvernementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2002 • Continu • Novembre 2002 • 1^{er} avril 2002 • 1^{er} avril 2002 • 1^{er} avril 2002 • Sur l'année

ANNÉES FINANCIÈRES	TRAVAUX	CALENDRIER DE RÉALISATION
	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des pratiques administratives en matière de reddition de comptes et de suivi de gestion. • Dépôt d'un rapport d'étape des travaux du comité interministériel <p>Comité aviseur de l'action communautaire autonome</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de sessions de travail avec le Comité aviseur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur l'année • Octobre 2002 • Sur l'année
2002-2003 (suite)	<p>Mission horizontale du SACA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de la mission horizontale du SACA en matière d'action communautaire : travaux avec le Comité interministériel sur l'action communautaire, diffusion d'information dans les ministères et organismes gouvernementaux, collaboration à différentes initiatives gouvernementales et autres. • Tenue d'une deuxième rencontre entre le Comité interministériel sur l'action communautaire et les représentants du Comité aviseur visant à assurer une implantation harmonieuse de la politique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les besoins • Automne 2002
2003-2004	<p>Politique de reconnaissance et de soutien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt par le SACA d'un rapport d'étape sur l'implantation de l'ensemble des orientations gouvernementales découlant de la mise en œuvre de la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, incluant les points de vue gouvernemental et communautaire. • Rencontre de la table de concertation. <p>Fonds d'aide à l'action communautaire autonome</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Automne 2003 • Novembre 2003

ANNÉES FINANCIÈRES	TRAVAUX	CALENDRIER DE RÉALISATION
	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du transfert d'organismes communautaires en provenance de différents ministères et organismes gouvernementaux vers le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome du SACA. • Finalisation du transfert d'organismes communautaires en provenance du SACA vers les différents ministères et organismes gouvernementaux. <p>Comité interministériel sur l'action communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des plans d'action des ministères et organismes gouvernementaux. • Harmonisation des pratiques administratives en matière de reddition de comptes et de suivi de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} avril 2003 • 1^{er} avril 2003 • Sur l'année • Sur l'année
2003-2004 (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'un rapport d'étape des travaux du comité interministériel <p>Comité aviseur de l'action communautaire autonome</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de sessions de travail avec le Comité aviseur. <p>Mission horizontale du SACA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour par le SACA des informations sur les fonds consentis aux organismes communautaires. • Poursuite de la consolidation de la mission horizontale du SACA en matière d'action communautaire : travaux avec le Comité interministériel sur l'action communautaire, diffusion d'information dans les ministères et organismes gouvernementaux, collaboration à différentes initiatives gouvernementales et autres. • Tenue d'une troisième rencontre entre le Comité interministériel sur l'action communautaire et les représentants du Comité aviseur visant à assurer une implantation harmonieuse de la politique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2003 • Sur l'année • Automne 2003 • Sur l'année • Automne 2003

ANNÉES FINANCIÈRES	TRAVAUX	CALENDRIER DE RÉALISATION
2004-2005	<p>Politique de reconnaissance et de soutien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du cadre d'évaluation • Évaluation par le SACA de l'implantation de l'ensemble des orientations gouvernementales découlant de la mise en œuvre de la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, incluant les points de vue gouvernemental et communautaire. • Dépôt par le SACA d'un rapport d'évaluation au ministre responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier à novembre 2004 • Automne 2004 • Printemps 2005